CAP (Valorisation des matières et propreté des espaces urbains)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capvalorisationproprete.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

EP3 : Techniques de nettoyage

Session 2010

Code sujet **Non indiqué dans cette édition** 4h

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Exercice 1 — Opération de nettoyage : choix du site et tâches à réaliser
17 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Exercice 1

None points

Opération de nettoyage : choix du site et tâches à réaliser

Situation professionnelle

Question Option 1

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer la remise en état d'un abri de bus et de ses abords immédiats.

Option 1 — Remise en état d'un abri de bus et de ses abords immédiats. Sur le sujet de la session 2010, les cases des options ne sont pas cochées : il s'agit de situations alternatives. La méthode ci-dessous est donc une proposition à adapter au chantier réellement attribué et aux consignes du service.

1. Observer les voyageurs, la circulation, l'état de l'abri et du mobilier, les déchets et les salissures. Délimiter le chantier et maintenir un cheminement sûr.
2. Porter les EPI adaptés. Ne pas saisir à main nue les objets coupants ou suspects ; les signaler et appliquer la procédure du service.
3. Ramasser les déchets et vider la corbeille si cela fait partie de la tâche, en respectant les consignes de tri.
4. Nettoyer les surfaces accessibles, le banc et les vitrages avec un matériel compatible. Ne pas toucher à un vitrage cassé ou à une partie dangereuse ; signaler la dégradation.
5. Balayer les abords et, si nécessaire et autorisé, les laver avec une méthode adaptée au revêtement. Employer un produit seulement si nécessaire et conformément à son étiquette.
6. Contrôler le résultat et retirer la signalisation lorsque la zone est sûre.

RÉPONSE À RETENIR

Résultat attendu : abri, mobilier et abords propres, déchets évacués selon les consignes, cheminement sûr et anomalies signalées.

Question Option 2

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer la remise en état de sanitaires publics.

Option 2 — Remise en état de sanitaires publics. Les cases du sujet ne sélectionnent pas cette option plutôt qu'une autre. Cette proposition doit être adaptée aux équipements, aux produits autorisés et aux consignes du site.

1. Vérifier l'état des sanitaires, les équipements et les produits autorisés. Afficher la signalisation et empêcher l'accès pendant l'intervention.
2. Porter les EPI adaptés, notamment des gants appropriés. Utiliser du matériel réservé à cette tâche et séparer le matériel utilisé pour les zones les plus souillées.
3. Enlever les déchets et remplacer les sacs si cela est prévu. Nettoyer des zones les moins souillées vers les plus souillées, puis traiter les sols.
4. Nettoyer ou désinfecter seulement selon les consignes, l'étiquette et le dosage indiqué. Ne jamais mélanger des produits ; respecter leur temps de contact et ventiler selon les consignes.

FormaV - document d'entraînement non officiel

5. Nettoyer les points de contact et les équipements. Réapprovisionner les consommables seulement si cela fait partie de la mission.
6. Vérifier le résultat et ne retirer la signalisation que lorsque le sol est sec et l'accès sans danger. Signaler les défauts ou manques non résolus.

RÉPONSE À RETENIR

Résultat attendu : sanitaires propres et remis en service sans risque de glissade, déchets évacués et défauts ou manques signalés. Les produits sont utilisés conformément à leur étiquette et aux consignes du service.

Question Option 3

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer l'entretien d'un site accessible au public (square, jardin…).

Option 3 — Entretien d'un site accessible au public, par exemple un square ou un jardin. Le sujet propose cette option parmi plusieurs situations alternatives. Adapter l'intervention au site réellement attribué.

1. Observer les accès, les usagers, les cheminements, les corbeilles, le mobilier, les plantations, les déchets et les obstacles. Baliser si nécessaire sans condamner inutilement les passages.
2. Porter les EPI adaptés. Ne pas manipuler à main nue les objets coupants, seringues ou déchets suspects ; les sécuriser et les signaler selon la procédure du service.
3. Ramasser les déchets, vider les corbeilles prévues dans la mission et trier selon les consignes locales.
4. Balayer les cheminements et nettoyer le mobilier avec une méthode compatible avec ses matériaux. Préserver les plantations et les équipements ; éviter les écoulements non maîtrisés.
5. Contrôler les lieux et signaler les dégradations, obstacles ou situations nécessitant une intervention spécialisée.

RÉPONSE À RETENIR

Résultat attendu : cheminements et mobilier propres, déchets triés et évacués, plantations et équipements préservés, site rendu sûr pour le public.

Question Option 4

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer le nettoyage d'une partie de rue piétonne.

Option 4 — Nettoyage d'une partie de rue piétonne. Le choix de la méthode dépend du revêtement, des salissures, de la fréquentation et des consignes du service.

1. Observer les flux de piétons, les accès, le mobilier, les obstacles, les caniveaux et les déchets. Installer une signalisation visible et conserver un passage sûr.
2. Porter les EPI adaptés et vérifier le matériel. Ramasser les déchets et les trier selon les consignes locales.
3. Balayer à la main ou avec le matériel adapté. Traiter les salissures ponctuelles avec une méthode compatible avec le revêtement ; ne pas pousser les déchets dans les avaloirs.
4. Si un lavage est nécessaire et autorisé, prévenir le risque de glissade et maîtriser les écoulements conformément aux règles locales. Ne pas utiliser de produit ou de pression susceptible d'abîmer le sol.

FormaV - document d'entraînement non officiel

5. Contrôler le résultat et signaler les dégradations, dépôts particuliers ou obstacles qui dépassent le nettoyage courant.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Résultat attendu : partie de rue débarrassée des déchets et salissures accessibles, cheminement piéton sûr et déchets orientés vers les filières prévues.

Question Option 5

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer le lavage mécanisé d'un espace (préau, cour de récréation…).

Option 5 — Lavage mécanisé d'un espace, par exemple un préau ou une cour de récréation. Le matériel et le procédé dépendent du revêtement et de la machine effectivement mis à disposition.

1. Reconnaître la surface et repérer les usagers, obstacles, zones fragiles et évacuations. Vérifier que le lavage mécanisé est compatible avec le sol et que la zone peut être sécurisée.
2. Porter les EPI requis. Contrôler la machine, ses accessoires et ses dispositifs de sécurité conformément à sa notice. Installer une signalisation visible et écarter les usagers de la zone de travail.
3. Ramasser les déchets et retirer les obstacles. Préparer la machine et le produit uniquement selon la notice et les consignes ; ne jamais mélanger les produits.
4. Laver méthodiquement en évitant les chocs et en maîtrisant les eaux de lavage. Prévenir le risque de glissade.
5. Contrôler le résultat, puis nettoyer et ranger la machine selon sa notice. Maintenir la signalisation jusqu'à ce que le sol soit sûr.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Résultat attendu : lavage régulier, sans dommage au revêtement ni risque résiduel pour les usagers ; machine nettoyée et rangée conformément à sa notice.

Question Option 6

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer la remise en état d'une place de marché.

Option 6 — Remise en état d'une place de marché. La nature des dépôts doit être observée sur place ; le sujet ne précise ni salissures particulières ni produit à employer.

1. Intervenir lorsque la zone est accessible et conformément aux consignes de circulation. Repérer déchets, dépôts organiques ou gras, écoulements et avaloirs. Baliser la zone.
2. Porter les EPI adaptés. Ramasser et trier les déchets selon les filières locales ; ne pas saisir à main nue les objets coupants ou suspects.
3. Enlever les dépôts solides par balayage avant tout lavage. Traiter les souillures adhérentes avec un matériel et, si nécessaire, un produit compatibles avec le sol et utilisés selon l'étiquette.
4. Maîtriser les eaux de lavage, prévenir les glissades et ne pas entraîner déchets ou produits dans les avaloirs contrairement aux consignes locales.
5. Contrôler la place et ses abords. Signaler un avaloir obstrué ou une anomalie nécessitant une intervention différente.

RÉPONSE À RETENIR

Résultat attendu : déchets et souillures retirés, place propre et praticable, eaux de lavage maîtrisées, déchets orientés selon les consignes et anomalies signalées.

Question Option 7

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer l'enlèvement de graffitis.

Option 7 — Enlèvement de graffitis. Le procédé dépend du support et des produits ou matériels autorisés ; le sujet ne donne pas ces précisions.

1. Observer le support, son état et le graffiti. Vérifier l'autorisation d'intervention ainsi que les consignes, l'étiquette et la fiche de données de sécurité du produit envisagé. Demander conseil si le support ou le procédé est incertain.
2. Baliser la zone et porter les EPI prescrits. Protéger les usagers, les surfaces voisines et les avaloirs.
3. Faire un essai discret si la procédure le prévoit. Appliquer uniquement une méthode adaptée au support en respectant le dosage et le temps d'action indiqués. Ne pas mélanger de produits ni employer une pression ou un abrasif qui pourrait détériorer la surface.
4. Récupérer les résidus et eaux de nettoyage selon les consignes ; ne pas les rejeter sans autorisation.
5. Contrôler le support, retirer la signalisation lorsque la zone est sûre et signaler un résultat incomplet ou un dommage.

RÉPONSE À RETENIR

Résultat attendu : graffiti retiré autant que le permet le procédé autorisé, support préservé et résidus gérés selon les consignes. Aucun produit ni procédé particulier ne peut être imposé sans connaître le support et les instructions applicables.

Question Option 8

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer la remise en état d'une promenade.

Option 8 — Remise en état d'une promenade. Adapter l'intervention au revêtement, à la fréquentation et aux équipements présents.

1. Observer le parcours, ses accès, les usagers, le mobilier, les corbeilles, les obstacles et les dépôts. Prévoir une signalisation et maintenir un passage sûr.
2. Porter les EPI adaptés. Ramasser et trier les déchets selon les consignes du service. Mettre à l'écart et signaler les objets dangereux plutôt que de les manipuler sans protection adaptée.
3. Vider les corbeilles prévues dans la mission, balayer le parcours et ses abords concernés, puis nettoyer le mobilier avec un matériel compatible.
4. Préserver les plantations et le revêtement. Si un lavage est prévu, maîtriser les écoulements et prévenir les glissades.
5. Contrôler le parcours et signaler les dégradations ou obstacles nécessitant une réparation.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Résultat attendu : promenade et mobilier propres, déchets triés et évacués, circulation sûre pour le public et anomalies signalées.

Question Option 9

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer la remise en état des abords d'un site d'apport volontaire de collecte sélective.

Option 9 — Remise en état des abords d'un site d'apport volontaire de collecte sélective. Les consignes locales de sécurité, de tri et de collecte priment ; elles ne sont pas détaillées dans le sujet.

1. Observer les conteneurs, les déchets déposés au sol, les accès et la circulation. Baliser sans bloquer les usagers ni les opérations de collecte.
2. Porter les EPI adaptés. Ne pas entrer dans un conteneur et ne pas saisir les déchets à main nue. Repérer les objets coupants, produits inconnus ou dépôts dangereux et appliquer la procédure d'alerte.
3. Ramasser les déchets accessibles et les orienter vers la filière indiquée par les consignes locales. Ne pas remettre dans un conteneur un déchet refusé ou inadapté sans vérifier la consigne de tri.
4. Balayer les abords et dégager les accès. Ne pas déplacer un conteneur ni intervenir sur un équipement de collecte sans autorisation.
5. Contrôler les lieux et signaler les conteneurs pleins, endommagés ou souillés ainsi que les dépôts nécessitant une collecte particulière.

RÉPONSE À RETENIR

Résultat attendu : abords propres et dégagés, déchets orientés vers les filières appropriées, accès et équipements laissés disponibles ; dépôts dangereux et dysfonctionnements signalés.

Question Option 10

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer l'entretien d'un court de tennis, d'une zone de sport et de ses abords, d'une piscine…

Option 10 — Entretien d'un court de tennis, d'une zone de sport et de ses abords, ou d'une piscine. Ces sites et revêtements diffèrent : il faut suivre les consignes du gestionnaire et ne pas supposer qu'une méthode convient à tous.

1. Identifier la surface et les équipements, repérer les usagers et sécuriser la zone pendant l'intervention.
2. Porter les EPI adaptés. Ramasser les déchets sans abîmer le revêtement. Employer uniquement du matériel et des méthodes autorisés pour cette surface.
3. Nettoyer les abords et le mobilier concernés par la mission. Dans une piscine, suivre les consignes spécifiques de l'établissement et ne pas introduire de produit de nettoyage dans l'eau. Ne pas intervenir sur l'eau ou les installations sans procédure et autorisation adaptées.
4. Maîtriser les eaux de lavage, prévenir les glissades et vérifier que la zone est sûre avant de la rouvrir. Signaler les dégradations ou anomalies.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Résultat attendu : zone et abords propres par une méthode compatible avec le site, sans dommage ni risque pour les usagers ; toute opération spécialisée reste soumise aux procédures et autorisations requises.

Travail demandé : temps imparti 4h

Question 1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3

> Observer le site d'activité et son fonctionnement.

1. Observer le site d'activité et son fonctionnement. L'annexe 1 est une fiche d'observation intitulée Fiche d'observation nettoyage, avec des rubriques de rue et route. Elle doit être renseignée à partir du lieu réellement attribué ; aucune case, mesure ou caractéristique ne peut être inventée.

1. Inscrire la ville et le secteur, puis identifier le lieu d'intervention.
2. Pour une rue ou une route, relever les caractéristiques proposées par la fiche : type de voie, largeur et longueur de chaussée, nombre de voies, sens, revêtement et état, selon les observations et mesures réellement possibles.
3. Observer le stationnement, les trottoirs (largeur, revêtement et état), les arbres, parterres, soupiraux, vitrines, entrées de garage et caves lorsqu'ils existent.
4. Repérer les obstacles et le mobilier urbain, l'habitat et l'activité, les bâtiments publics et les caractéristiques des places proposées par la fiche.
5. Dans la rubrique Observations, noter les particularités utiles, notamment passages souterrains, passerelles piétonnes, escaliers, travaux, accès, circulation, risques et salissures. Faire un croquis si nécessaire, comme le prévoit l'annexe.
6. Utiliser ces constats pour choisir une méthode, un matériel et une signalisation adaptés ; transmettre les risques ou anomalies au responsable.

Le travail demandé se déroule dans le temps imparti de 4 h indiqué sur le sujet ; cela ne signifie pas que chaque tâche dispose séparément de 4 h.

RÉPONSE À RETENIR

Réponse attendue : une fiche d'observation factuelle, complète pour les rubriques pertinentes et fondée sur le site réellement observé. Les mesures et cases dépendant du site restent à relever sur place.

Question 2.

PDF source, p. 2

> Contrôler les véhicules, matériels et les équipements avant leur mise en service.

2. Contrôler les véhicules, matériels et équipements avant leur mise en service. Effectuer le contrôle selon la notice, les consignes du service et les responsabilités confiées au candidat. Attention : l'annexe 3 est intitulée Fiche d'entretien, de maintenance du véhicule après intervention. Elle propose des opérations et des périodicités, mais ne constitue pas à elle seule une liste de contrôle avant démarrage ; ses cases sont vierges et ne fixent aucune fréquence remplie.

1. Avant usage, vérifier visuellement l'état général, les dommages ou fuites apparentes, les pneumatiques et la présence des équipements requis. S'assurer que l'environnement permet une mise en service sûre.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Contrôler les niveaux et organes prévus pour le véhicule concerné, uniquement selon la notice et la procédure du service. L'annexe 3 nomme notamment l'huile moteur, le liquide de refroidissement, le liquide de freins, l'huile hydraulique, le carburant, le réservoir d'eau d'humectage d'une aspiratrice et l'électrolyte de batterie. Certains éléments peuvent ne pas exister sur le véhicule utilisé.
3. Vérifier l'éclairage et les phares de travail, les instruments de commande et indicateurs de bord, ainsi que la pression et l'usure des pneumatiques lorsque ces contrôles sont prévus. Ne pas ouvrir un circuit chaud ou sous pression.
4. Pour les équipements concernés, vérifier l'état des jets d'humectage d'une aspiratrice ou des jets de lavage d'une laveuse, ainsi que les protections, flexibles et accessoires selon leur notice. Contrôler également les outils et EPI nécessaires.
5. En cas de défaut compromettant la sécurité, ne pas mettre l'équipement en service : le sécuriser et prévenir le responsable selon la procédure.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Résultat attendu : matériel effectivement vérifié avant emploi, anomalies signalées et mise en service uniquement si elle peut s'effectuer en sécurité. Les contrôles précis dépendent du véhicule et de sa notice ; ne pas présenter les opérations d'entretien après intervention de l'annexe 3 comme une liste de contrôle avant démarrage.

Question 3.

PDF source, p. 2

> Exécuter les tâches demandées.

3. Exécuter les tâches demandées. Le sujet présente dix situations professionnelles alternatives et aucune case n'est cochée sur la page fournie. Le candidat exécute donc la tâche effectivement attribuée, en suivant les consignes du jury et du service. Il s'agit d'une épreuve pratique : ce corrigé décrit une démarche attendue, il ne prétend pas avoir réalisé le nettoyage.

1. Confirmer la tâche et le périmètre. Repérer les usagers, les accès, les risques, les salissures et les déchets particuliers.
2. Choisir les EPI, le matériel et, si nécessaire, le produit compatibles avec le site et le revêtement. Respecter les notices, les étiquettes et les consignes de dosage ; ne jamais mélanger des produits.
3. Installer la signalisation et préserver un cheminement sûr. Ramasser, balayer, laver ou traiter les salissures dans l'ordre adapté à l'intervention, en triant les déchets selon les consignes.
4. Maîtriser les eaux et prévenir les glissades. Éviter d'endommager le mobilier, les plantations et les revêtements, ainsi que les rejets non autorisés.
5. Contrôler le résultat, sécuriser la zone, signaler les anomalies et nettoyer le matériel après usage.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Résultat attendu : tâche réellement attribuée exécutée de façon méthodique et sûre, résultat contrôlé, déchets orientés selon les consignes et anomalies signalées.

Question 4.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> Assurer l’entretien et la maintenance des équipements et matériels utilisés.

4. Assurer l’entretien et la maintenance des équipements et matériels utilisés. L’annexe 3 concerne l’entretien et la maintenance du véhicule après intervention. Elle présente des opérations et deux colonnes de périodicité, Quotidienne et Hebdomadaire, mais aucune fréquence n’est cochée sur le document. Il faut suivre la notice du véhicule et les consignes du service, et ne pas attribuer soi-même une périodicité.

1. Arrêter et immobiliser l’engin selon la notice, attendre l’arrêt des organes mobiles et porter les EPI adaptés.
2. Nettoyer uniquement selon les méthodes autorisées. L’annexe cite : nettoyage complet du véhicule au jet en évitant les feux et connexions électriques ; nettoyage de la cuve à déchets et des grilles d’aspiration sur aspiratrice ; nettoyage des filtres à air et à eau ; nettoyage des cosses de batterie ; nettoyage du châssis et graissage du véhicule ; nettoyage du radiateur de refroidissement.
3. Effectuer seulement les opérations correspondant au véhicule utilisé et à ses équipements. Éviter l’eau sur les connexions électriques, ne pas ouvrir de circuit chaud ou sous pression et ne pas réaliser une réparation sans autorisation.
4. Contrôler les niveaux mentionnés dans l’annexe selon la procédure. Compléter seulement si cela est autorisé et avec le produit préconisé ; signaler les fuites, usures et défauts.
5. Renseigner la fiche avec les opérations et constats réellement effectués et transmettre toute anomalie au responsable.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Résultat attendu : matériel nettoyé et contrôlé après usage, remis en état de fonctionnement si cela relève de l’opérateur, ou signalé hors service si nécessaire. Les fréquences quotidiennes ou hebdomadaires doivent provenir de la notice ou des consignes du service, car aucune fréquence n’est cochée sur l’annexe 3.

Question 5.

PDF source, p. 2

> Ranger les matériels et produits utilisés.

5. Ranger les matériels et produits utilisés. Ranger après usage et entretien, conformément aux consignes du centre technique et aux notices.

1. Nettoyer les outils et équipements. Vider les réservoirs ou cuves seulement selon la procédure, puis laisser sécher les éléments si nécessaire.
2. Remettre chaque matériel à son emplacement, de façon stable et sans gêner les circulations. Enrouler les câbles et flexibles sans les plier ni les détériorer et ranger les accessoires avec leur matériel.
3. Refermer les produits et les stocker dans leur emballage étiqueté, au local prévu, selon les consignes de sécurité. Ne pas mélanger les produits ni les transvaser dans un récipient non identifié.
4. Évacuer les déchets et consommables souillés dans la filière prévue. Signaler les matériels endommagés, les produits manquants et les risques de rangement.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Résultat attendu : matériels propres, rangés et sécurisés ; produits refermés et stockés à leur emplacement prévu ; déchets éliminés selon les consignes et anomalies signalées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 6.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 4

> Établir le rapport de nettoyage.

6. Établir le rapport de nettoyage. L’annexe 2 est le Compte rendu de nettoyage. Les données réelles de l’intervention ne figurent pas dans le sujet : remplir la fiche avec les faits constatés, sans inventer la date, le lieu, les horaires, les salissures, le matériel ni les produits.

1. Inscrire la date et le lieu d’intervention.
2. Noter l’heure de départ et l’heure de fin, puis la durée correspondante à partir des horaires réellement relevés.
3. Décrire précisément la nature des souillures observées.
4. Indiquer le matériel et les produits réellement utilisés.
5. Décrire le traitement envisagé pour les déchets récupérés, en suivant les consignes de tri et les filières locales.
6. Dans Dysfonctionnement du matériel et remise effectués, noter tout défaut et l’action réellement effectuée. N’écrire qu’aucun dysfonctionnement constaté que si le contrôle a été fait.
7. Utiliser Remarques pour indiquer le résultat, une difficulté, une anomalie ou une intervention complémentaire nécessaire.

RÉPONSE À RETENIR

Modèle à compléter avec les données réellement recueillies pendant l’intervention :

Rubrique de l’annexe 2	Contenu à renseigner
Date	Date réelle
Lieu d’intervention	Lieu réellement attribué
Heure de départ	Heure constatée
Heure de fin	Heure constatée
Durée d’intervention	Durée calculée à partir des horaires constatés
Nature des souillures	Salissures réellement observées
Matériel et produits utilisés	Matériel et produits réellement employés
Traitement envisagé pour les déchets récupérés	Tri et filières selon les consignes locales
Dysfonctionnement du matériel et remise effectués	Défaut constaté et action réellement effectuée, ou absence de défaut si vérifiée
Remarques	Résultat, difficulté, anomalie ou suite à donner

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 7.

> Répondre aux questions du jury.

7. Répondre aux questions du jury. Il s’agit de préparer un échange oral portant sur le chantier réellement réalisé dans le cadre de l’ancienne épreuve EP3 Techniques de nettoiement du CAP Gestion des déchets et propreté urbaine, session 2010.

1. Présenter le site, les salissures repérées et les risques observés.
2. Justifier le choix des EPI, de la signalisation, du matériel et de la méthode en les reliant au site, au support et aux salissures.
3. Expliquer le tri et la destination des déchets selon les consignes locales, ainsi que les précautions prises pour les produits et les eaux.
4. Décrire les contrôles avant emploi et l’entretien après intervention, en distinguant les opérations effectuées des défauts à signaler ou des réparations réservées à une personne autorisée.
5. Répondre à partir de faits observés. Si une information n’a pas été vérifiée ou dépend d’une consigne locale, le dire plutôt que de supposer.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Attendu à l’oral : des réponses concrètes et cohérentes avec le travail réellement effectué, montrant la maîtrise de l’observation, de la sécurité, des méthodes de nettoyage, du tri, de l’entretien du matériel et du compte rendu.

Sujet : https://bnseep.eduscol.education.fr/ressources/examens/sujets/10/500/3430500/EP3/S01.pdf

© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.